



SÉRIE DE DOSSIERS
THÉMATIQUES SUR
LA RDC

Des familles déchirées

Les effets des déplacements répétés sur la dynamique familiale dans l'Est de la RDC

International Alert.

CLIMATE INTERACTIVE
Tools for a thriving future

NRC CONSEIL NORVÉGIEN
POUR LES RÉFUGIÉS

iDMC observatoire
des situations
de déplacement
interne

Des familles déchirées

Les effets des déplacements répétés sur la dynamique familiale dans l'Est de la RDC

Novembre 2015

Remerciements

Ce dossier thématique a été préparé et rédigé par Melanie Kesmaecker-Wissing et Anaïs Pagot de l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC).

Les auteurs tiennent à remercier Alexis Masirika, de International Alert, ainsi que Jean Bahati, Prince Bashoboka, Brooke Lauten et Jacques Masumbuko du Conseil norvégien pour les Réfugiés (NRC), pour le rôle crucial qu'ils ont joué dans le travail de recherche sur le terrain. Elles adressent également un grand merci au personnel de ces deux organisations pour leur soutien durant la mission.

Leur gratitude va aussi à Saul Butters du NRC et à Alessandro Totoro de International Alert pour les recherches qu'ils ont menées sur le terrain dans le cadre du projet plus vaste en République démocratique du Congo, dans lequel s'inscrit cette étude. Un grand merci également aux membres des communautés qui ont pris le temps de s'entretenir avec les équipes de recherche.

Les auteurs souhaitent remercier Dermot Hegarty et Henri Myrntinen de International Alert, Charles Jones et Travis Franck de Climate Interactive ainsi qu'Alexandra Bilak d'IDMC et Brooke Lauten et Alessandro Totoro pour leurs précieux commentaires tout au long du processus d'élaboration. Leur reconnaissance va également à Jeremy Leonard pour la révision de ce rapport et à Rachel Natali d'IDMC pour son travail de mise en page.

Enfin, elles expriment leur sincère reconnaissance au gouvernement britannique qui finance ce projet à travers son Département pour le développement international (DFID).

Photo de couverture : Des femmes déplacées vivant dans des familles d'accueil participent à une discussion de groupe à Lweba dans le Sud-Kivu. Photo : Mme Kesmaecker-Wissing, mars 2015

Publié par :

L'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC)

Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC)

Chemin de Balxert 7-9

CH-1219 Châtelaine

Genève

Suisse

Tél: +41 22 799 0700 / Fax: +41 22 799 0701

www.internal-displacement.org

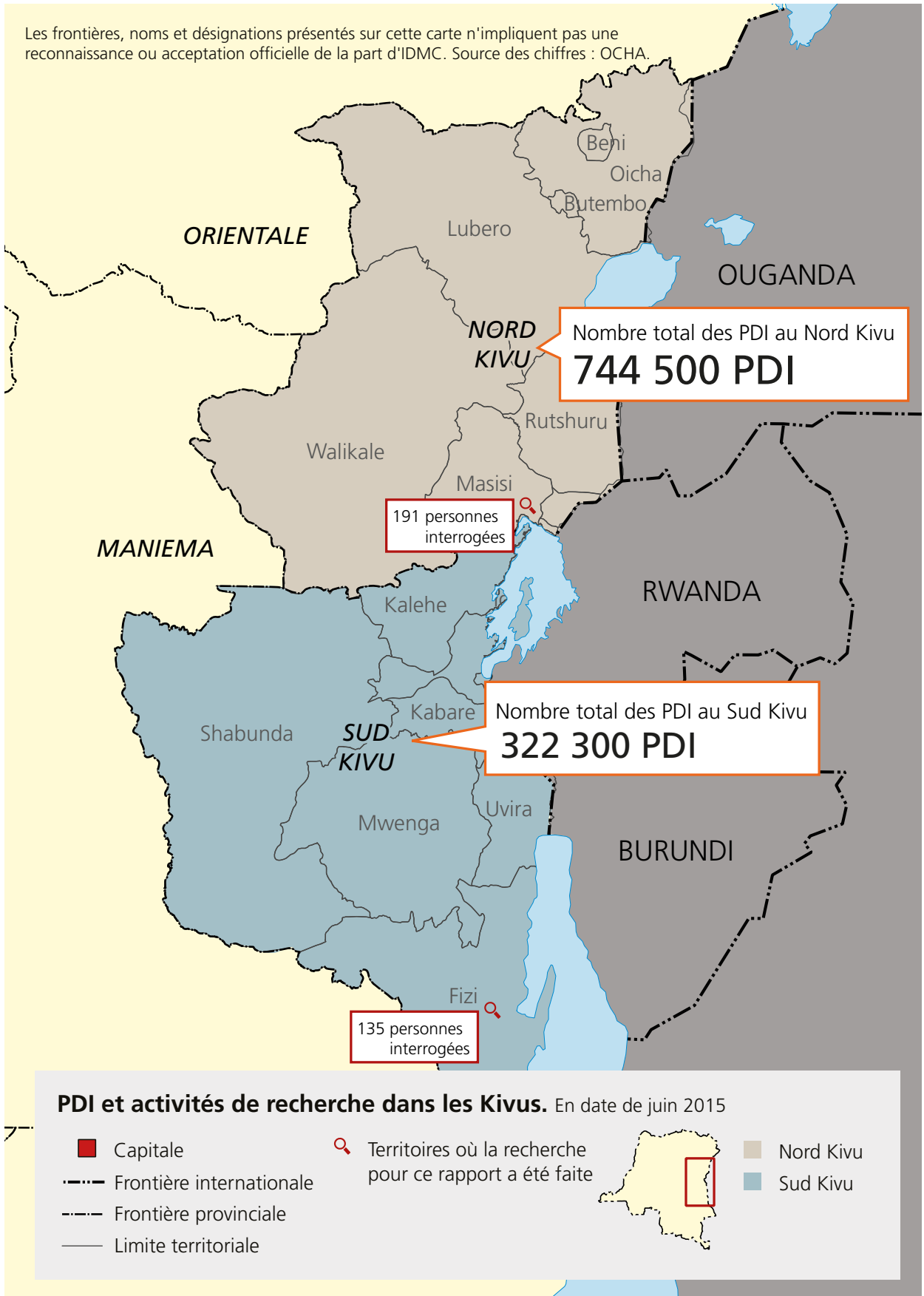




Table des matières

1. Introduction	7
Définition du concept de « famille »	7
2. Transfert des rôles et des responsabilités	9
Bouleversement des rôles traditionnels	9
S'adapter aux changements de responsabilités	11
Définition du concept de fragmentation familiale	12
3. L'évolution des relations à l'origine de la fragmentation familiale	12
Le bouleversement de la cohésion familiale	12
Éloignement entre les parents et les enfants	13
Coupure avec la famille élargie	13
4. Le réseau social durant le déplacement	14
La solidarité comme moyen de s'adapter	14
L'accès au crédit grâce aux liens familiaux	15
5. Conclusion	16
Implications politiques et pratiques	16
Notes	17

Les frontières, noms et désignations présentés sur cette carte n'impliquent pas une reconnaissance ou acceptation officielle de la part d'IDMC. Source des chiffres : OCHA.



1

Introduction

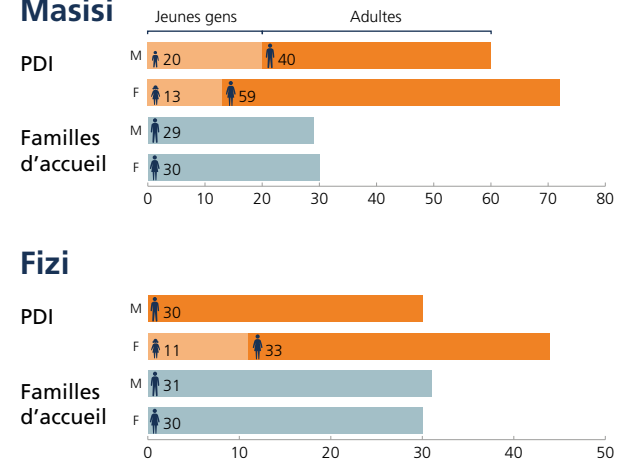
Le présent document est le deuxième d'une série de dossiers thématiques s'inscrivant dans le cadre d'un projet entrepris par le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), International Alert et Climate interactive. Ce projet vise à accroître la résilience des populations confrontées à des déplacements multiples en République démocratique du Congo (RDC).¹ Plus précisément, son objectif est de recueillir des données empiriques sur ce phénomène et de mieux comprendre la façon dont les déplacements à répétition affectent la résilience des personnes touchées, et ce, afin d'améliorer l'action humanitaire dans ce domaine.

La République démocratique du Congo est le théâtre de déplacements forcés à grande échelle depuis les années 1990, tant à l'intérieur qu'au-delà de ses frontières. Au 30 septembre 2015, le pays abritait au moins 1 662 500 personnes déplacées internes (PDI), dont 1 066 800 vivaient dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu à l'Est du pays.² Depuis les guerres régionales qui ont sévi entre 1996 et 2003 et la transition vers la démocratie en 2006, la violence armée dans cette partie du pays a peu à peu diminué. Néanmoins, elle reste élevée, alimentée par la mauvaise gestion des affaires publiques et la présence sur le territoire de différents groupes armés nationaux et étrangers aux motivations criminelles et politiques changeantes.

Les résultats qui ressortent de la première année de recherche montrent que les déplacements multiples ont une incidence sur la composition de la famille, les relations entre leurs membres et les rôles de chacun.³ Ce deuxième dossier thématique analyse de façon plus approfondie la façon dont ce phénomène affecte la dynamique familiale des PDI et leur capacité à faire face aux conséquences du déplacement. Notre analyse repose sur des données collectées en mars 2015 dans les territoires de Masisi et de Fizi, situés dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.⁴

Au total, 31 discussions de groupe ont été organisées auprès de 182 femmes et 144 hommes issus des communautés d'accueil et de familles déplacées. Des entrevues ont également été menées auprès d'informateurs clés, à savoir sept membres de ménages déplacés et de familles d'accueil, et six dirigeants de communautés locales et déplacées. Notre analyse se base également sur des recherches documentaires et des données recueillies pour l'ensemble duprojet, tels que des rapports descriptifs, études contextuelles et comptes rendus d'ateliers.

Figure 1: Participants aux discussions de groupe Masisi



Parmi les ménages de déplacés et les familles d'accueil qui ont participé à cette étude, beaucoup ont dû fuir à plusieurs reprises, jusqu'à sept fois parfois, entre 1992 et 2014. Certaines personnes ont même eu des difficultés à se rappeler le nombre de déplacements subis.

Les conflits et les affrontements opposant le gouvernement et les groupes armés, dont le CNDP⁵, l'AFDL⁶ et le RCD⁷ dans le territoire de Masisi et la milice Mai-Mai Yakutumba dans le territoire de Fizi, sont les principaux motifs de déplacement invoqués par les deux groupes. Les PDI interrogées ont indiqué avoir gagné leurs lieux de refuge actuels entre 2008 et 2015 et y avoir vécu depuis. Les personnes déplacées dans le Nord-Kivu sont généralement restées plus longtemps au même endroit que celles du Sud-Kivu. La plupart des familles d'accueil ont également été déplacées à un moment donné, mais ont pu rentrer chez elles depuis.

Définition du concept de « famille »

Dans le cadre de cette recherche, le terme « famille » se base sur la définition du mot « ménage », qui désigne, selon l'article 700 du Code de la famille de la RDC, « les époux, leurs enfants non mariés à charge ainsi que tous ceux envers qui les époux sont tenus à une obligation alimentaire ».⁸ La définition finalement retenue à l'issue d'entrevues avec le personnel du NRC en RDC se limite aux « époux et leurs enfants non mariés à charge ». Notre recherche inclut également les familles monoparentales, les couples non-mariés avec enfants, les veufs et les veuves.

Les recherches sur lesquelles repose le présent document montrent que la sécurité, l'accès à la terre, les opportunités économiques, la présence de réseaux sociaux et la solidarité des communautés d'accueil sont les principaux critères qui motivent le choix du lieu de refuge. Ces constatations corroborent les conclusions du premier dossier thématique, lequel met en lumière les facteurs qui déterminent le choix du moment du départ et du lieu de destination.⁹

La distance parcourue entre les localités d'origine et les lieux de refuge varie d'une personne à l'autre, allant de quelques kilomètres à plusieurs jours de marche. À Birere dans le Nord-Kivu et à Nundu et Swima dans le Sud-Kivu, certaines PDI, qui avaient trouvé refuge dans la brousse, ont dû fuir plus loin encore durant leur dernier déplacement. En effet, la situation sécuritaire, alimentaire et sanitaire était devenue invivable plus près de chez elles.

Dans le Sud-Kivu, où il n'y a pas de camps de déplacés, la totalité des PDI que nous avons rencontrées vivaient dans des familles d'accueil, tout comme de nombreuses personnes déplacées à Kibabi, dans le Nord-Kivu. Les conditions de logement varient, certains hôtes hébergeant jusqu'à cinq familles en même temps. Certaines PDI occupent une chambre chez l'habitant, moyennant parfois le paiement d'un loyer. D'autres dorment avec leurs hôtes dans la même pièce. Le manque d'espace oblige certaines familles à loger une partie de leurs enfants chez des voisins de leurs hôtes.

À Kibabi dans le Nord-Kivu et à Nundu et Swima dans le Sud-Kivu, certains déplacés vivant en famille d'accueil depuis plus d'un an se sont vu attribuer une parcelle sur la terre de leurs hôtes pour y construire un petit refuge. À Birere et Katale dans le Nord-Kivu, des participants aux discussions de groupe ont déclaré vivre dans des abris de fortune sur des sites de déplacés depuis leur arrivée.

De nombreuses personnes déplacées ont du mal à subvenir à leurs besoins car elles ont des difficultés à continuer leurs activités économiques habituelles et peinent à développer d'autres activités suffisamment bien rémunérées. Dans le Nord-Kivu, certaines PDI nous ont confié avoir été moins affectées par les déplacements précédents car elles avaient en effet reçu une aide humanitaire plus importante.

Le présent document s'intéresse à la répartition des rôles et des responsabilités au sein des ménages déplacés et aux répercussions des déplacements sur les relations familiales. Il montre clairement une modification des responsabilités qui incombent aux hommes, aux femmes et aux enfants et décrit la façon dont les relations évoluent au fil du déplacement. L'influence des filets de sécurité et de la famille élargie y est également abordée. Enfin,



Des femmes de la communauté d'accueil de Nundu, dans le territoire de Fizi (Sud-Kivu). Photo: NRC/B. Lauten, mars 2015

notre étude montre le rôle crucial joué par la cohésion et les relations familiales dans le développement et le renforcement de la résilience des individus et des communautés dans leur ensemble.

Compte tenu de nos conclusions, cette recherche suggère que:

- La cohésion familiale devrait être considérée comme faisant partie intégrante du concept de résilience individuelle et communautaire;
- De leur évaluation à leur suivi, en passant par leur conception et leur mise en œuvre, les programmes visant à promouvoir la résilience devraient tenir compte de la cohésion familiale;
- Le suivi des changements touchant la dynamique familiale des PDI et la collecte de données ventilées concernant les répercussions des déplacements sur les hommes, les femmes et les enfants sont essentiels pour élaborer des programmes ciblés et comprendre la façon dont la résilience et les capacités d'adaptation évoluent et peuvent être renforcées au fil du temps.

2

Transfert des rôles et des responsabilités

Les déplacements sont des éléments déclencheurs d'événements traumatisants pour les personnes forcées de fuir, qui laissent derrière elles non seulement leurs biens personnels et leurs souvenirs, mais également des proches. La fuite et ses conséquences modifient souvent la composition de la famille. Parmi les personnes interrogées dans le cadre de notre recherche, beaucoup avaient été séparées de leur famille, avaient perdu des êtres chers ou des femmes avaient été abandonnées par leurs maris.¹⁰ Les chercheurs ont également rencontré des enfants non accompagnés et des adultes déplacés s'occupant de leurs jeunes nièces et neveux.

Même lorsque les familles parviennent à rester unies, elles rencontrent des difficultés pour assurer leur sécurité et tisser des liens de solidarité communautaire. Qu'elles trouvent refuge auprès de familles d'accueil ou dans des sites de déplacés, elles doivent trouver le moyen d'assurer leur subsistance. Or, l'afflux de PDI exerce une pression sur le marché du travail local, la demande d'emploi excédant souvent l'offre disponible et les perspectives de travail se faisant rares.

Les ressources locales, souvent déjà limitées, sont également mises à rude épreuve. Le fait d'héberger des PDI représente un fardeau supplémentaire pour les familles d'accueil, qui partagent avec leurs hôtes leurs vivres, leurs biens et leurs terres. Ce problème est exacerbé dans les régions qui voient arriver des vagues successives de déplacés. La rareté des ressources et la pénurie de travail ont des répercussions directes sur la dynamique familiale des déplacés et des populations d'accueil. Cette situation peut engendrer un transfert des rôles et des responsabilités, ainsi qu'un bouleversement des relations au sein des ménages et de l'interaction entre les familles.

Bouleversement des rôles traditionnels

Les rôles au sein de la famille sont clairement définis avant le déplacement. En tant que chefs de ménage, les hommes organisent les journées de la famille, prennent toutes les décisions importantes et se chargent du travail physique, comme les tâches agricoles pénibles et l'élevage du bétail. Les femmes s'occupent du foyer et des enfants, ainsi que des activités agricoles moins astreignantes et du petit commerce. Les enfants vont à l'école lorsque la famille peut se le permettre, aident leurs parents aux champs et puisent de l'eau. Les filles aident leurs mères dans les tâches ménagères.

Le déplacement bouleverse profondément cette répartition des rôles et des responsabilités. Les hommes ont davantage de difficulté à trouver un emploi : d'une part, leurs compétences sont parfois inadaptées sur un marché du travail local surchargé ; d'autre part, ils ne font pas partie des réseaux informels qui leur permettraient d'accéder à des activités génératrices de revenu. En conséquence, ils peinent à subvenir aux besoins de leur famille, situation qui compromet leur rôle de chef de ménage.

« **C'est moi qu'ils reconnaissent comme chef de ménage. Sinon ils auraient écrit ton nom [sur la liste des distributions]**

(Exemple de non-respect de la femme envers l'homme)
- Homme déplacé à Birere

Selon des PDI interrogées à Masisi, dans le Nord-Kivu, ces obstacles sont de plus en plus difficiles à surmonter au fil des déplacements. Les familles contraintes de fuir à plusieurs reprises sont non seulement confrontées à chaque fois aux mêmes difficultés d'ordre pratique, mais elles doivent parfois s'éloigner encore davantage de leurs foyers et de leurs champs. Ces épreuves ébranlent leur confiance en l'avenir et leur volonté de tout recommencer à nouveau.

Alors qu'auparavant certaines tâches étaient accomplies en commun, durant le déplacement chacun des membres du foyer doit chercher du travail de son côté, ce qui limite le degré de contrôle exercé par l'homme sur sa famille. Les femmes prennent souvent pour de la paresse les difficultés rencontrées par leurs conjoints pour trouver du travail, ce qui ne fait que saper encore davantage l'autorité de ces derniers. Dans le même temps, pour gagner leur vie, les femmes assument de nouvelles responsabilités tout en continuant à s'occuper du foyer. Elles ont souvent plus de facilité à trouver du travail, dans la mesure où elles sont plus libres de leurs mouvements que les hommes et qu'elles constituent une main-d'œuvre meilleur marché.

Les enfants sont souvent retirés de l'école pour des raisons économiques et pour aider leurs parents. Les recherches qui ont conduit à la rédaction du présent rapport laissent penser que les filles doivent abandonner leurs études avant les garçons. Selon une femme dépla-



Discussion de groupe avec de jeunes hommes déplacés à Katala, dans le territoire de Masisi (Nord-Kivu). Photo: IDMC/A. Pagot, mars 2015

cée à Swima, au Sud-Kivu, l'éducation des filles n'est pas considérée comme un bon investissement, étant donné que ces dernières quittent leur famille lorsqu'elles se marient. Cela étant, la recherche plus large pour le projet révèle également que les filles restent parfois scolarisées, dans l'espoir que des femmes instruites attirent de meilleures dots.

Face à cette évolution graduelle du statut des membres de la famille, les responsabilités décisionnelles changent elles aussi, tant chez les déplacés que chez leurs hôtes, altérant encore davantage le rôle de l'homme en tant que chef de ménage. Si certaines décisions importantes restent la prérogative de l'homme, comme celles portant sur les grosses dépenses ou le choix du moment du départ et du lieu de refuge, les femmes, et parfois même les enfants, seraient consultés plus souvent, selon certaines PDI.

À Lweba, dans le Sud-Kivu, des hommes déplacés interrogés imputent leur perte d'autorité aux campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes menées dans les lieux de refuge par des ONG. Néanmoins, d'autres participants aux discussions de groupe y voient le résultat

de leur incapacité à subvenir aux besoins de leur famille. Des jeunes hommes ont indiqué ne plus respecter les décisions de leurs pères pour cette raison.

Le déplacement modifie également la gestion du budget du ménage. Alors qu'auparavant les femmes gardaient l'argent et les hommes décidaient quand et comment le dépenser, de nombreuses PDI des deux sexes nous ont confié qu'elles gardaient une partie du revenu pour leur propre compte, parfois même sans en informer leur conjoint. Confrontées aux nombreuses difficultés économiques inhérentes au déplacement, les femmes agissent de la sorte pour pouvoir acheter de la nourriture et des articles ménagers. Cette situation traduit non seulement une diminution de la capacité des hommes à subvenir aux besoins de leur famille, mais aussi un transfert des responsabilités au sein du ménage.

La distribution de l'assistance humanitaire et de l'aide au développement suite au déplacement ne fait que diminuer davantage l'autorité de l'homme. Les différents acteurs ont tendance à considérer les femmes comme étant les chefs de famille et à s'adresser à elles en conséquence. Sachant que le rôle des femmes est de

s'occuper du foyer, la plupart des PDI, hommes compris, considèrent que cette pratique est justifiée, d'autant plus qu'elle permet de s'assurer que l'aide profite à la famille et n'est pas détournée à des fins personnelles. Les personnes interrogées ont également indiqué qu'en cas de polygamie, les hommes n'étaient pas les bénéficiaires les plus indiqués, étant donné qu'ils auraient à faire un choix entre leurs épouses, limitant ainsi l'aide disponible pour chaque famille.

Interrogées sur leur sentiment vis-à-vis de cette pratique, bon nombre de femmes ont indiqué ne pas se sentir investies d'un pouvoir. En revanche, certains hommes ont déclaré que leurs femmes avaient été amenées à défier leur autorité.

Il ressort de notre recherche que le transfert des responsabilités au sein du ménage ne se traduit pas par une évolution du rôle de représentation au niveau communautaire. Les hommes restent les principaux représentants de la famille devant les autorités locales et dans le cadre de la résolution des conflits. Les femmes n'interviennent que si elles y sont personnellement invitées par les dirigeants communautaires et si leur famille est directement concernée. Si les veuves sont en général considérées comme étant capables de se représenter elles-mêmes, les femmes mariées, elles, doivent souvent s'en remettre à leurs fils aînés en l'absence de leurs conjoints.

S'adapter aux changements de responsabilités

Face aux déplacements, aux épreuves endurées et aux changements intervenus dans la composition du foyer et les rôles de chacun, les ménages déplacés et les familles d'accueil mettent en œuvre différentes stratégies d'adaptation. Si l'un de leurs membres meurt ou se retrouve séparé des autres durant la fuite, un proche assume ses fonctions et ses responsabilités. En l'absence de l'homme, c'est généralement son épouse qui le remplace. Néanmoins, il ressort des témoignages que les femmes ne sont pas toujours capables de s'acquitter de toutes les tâches de leurs maris, comme les travaux de construction, et doivent demander de l'aide à leurs fils aînés ou à leurs voisins.

Dans certains cas, comme à Nundu dans le Sud-Kivu, les fils aînés endossent automatiquement les responsabilités de leurs pères. Toujours dans la même province, à Lweba, des personnes interrogées ont indiqué que les veufs confiaient parfois leurs enfants à des femmes de la famille, jugées mieux placées que le père pour s'occuper d'eux.

La répartition des activités par sexe et par âge évolue également, les familles cherchant à gagner un revenu suffisant durant le déplacement. Il ressort de toutes les discussions de groupe organisées auprès de PDI que les femmes assument des tâches auparavant réservées aux hommes, y compris des travaux physiques : défrichage des champs et autres corvées agricoles, transport de charges lourdes ainsi que réparation, voire construction de maisons et d'abris. En revanche, les hommes ne participent généralement pas aux activités traditionnellement dévolues aux femmes, à moins que leurs conjointes ne soient malades ou décédées.

« **Si l'homme ne respecte pas son engagement, comme acheter des habits, on se dispute**

- Femme déplacée en famille d'accueil à Kibabi

Il est plus difficile de déterminer le degré de prise en charge par les enfants de tâches jusque-là accomplies par des adultes. Certains déplacés ont indiqué que les enfants participaient plus activement à la vie du ménage et à la génération de revenus, tout en poursuivant leurs activités d'avant. D'autres ont déclaré que les filles étaient amenées à transporter des marchandises et les garçons à creuser des latrines.

Face aux difficultés économiques rencontrées par leurs familles, qu'elles résultent du déplacement ou de la montée de la pauvreté dans la région, certains adolescents acquièrent leur indépendance plus tôt. Sachant que leurs parents peinent à joindre les deux bouts, ils cherchent à gagner leur vie par leurs propres moyens et, parfois, emménagent dans leurs propres maisons ou abris.

Aussi bien dans le Nord-Kivu que dans le Sud-Kivu, des participants aux discussions de groupe ont indiqué que les filles déplacées commençaient à quitter le foyer plus tôt, notamment avant le mariage. Leurs parents étant dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins, elles cherchent des hommes jeunes, parfois issus des communautés d'accueil, capables d'assurer leur subsistance. Selon certaines PDI, cette situation entraînerait une recrudescence des mariages précoces.

3

L'évolution des relations à l'origine de la fragmentation familiale

Définition du concept de fragmentation familiale

Aux fins de la présente étude, nous reprenons le concept de fragmentation sociale, tiré du modèle d'évaluation des risques d'appauvrissement et de reconstruction de Michael Cernea, et le transposons à la cellule familiale.

Selon l'anthropologue, « les déplacements forcés déchirent le tissu social existant. Ils dispersent et fragmentent les communautés, défont les modèles d'organisation sociale et les relations interpersonnelles. Il en va de même des groupes de parenté. Les réseaux informels d'entraide, les associations bénévoles autochtones et les services organisés par les communautés sont dispersés et rendus inopérants ».¹¹

Le déplacement peut profondément bouleverser les relations entre les membres de la famille. Le fait que la femme devienne le soutien de famille et bénéficie d'une assistance au nom du foyer remet le rôle de l'homme en question, affaiblit son autorité et diminue son estime de soi. Cette redéfinition des rôles traditionnels peut créer des tensions et induire de nouveaux changements.

Le bouleversement de la cohésion familiale

Il ressort de notre recherche que la remise en question du rôle de l'homme peut ébranler la relation conjugale de bien des façons. Il arrive que l'homme se sente déprimé, marginalisé et éprouve un sentiment de dévalorisation ou d'émasculatation, ce qui peut avoir des répercussions sur l'intimité du couple.¹² Ayant du mal à accepter la remise en cause de son rôle et de son autorité, il peut recourir à des mécanismes d'adaptation néfastes, comme la consommation de drogue, ce qui risque de déstabiliser encore davantage son couple.

Un certain nombre de personnes interrogées ont indiqué que la consommation d'alcool, vue comme un moyen de surmonter la détresse et les angoisses, avait augmenté avec le déplacement, en particulier chez les hommes. Il arrive que ces derniers rentrent chez eux ivres, après avoir dépensé l'argent gagné au lieu de contribuer au bien-être de leur famille. Cette situation débouche sur des

disputes et, parfois, sur des cas de violence domestique. À ce propos, certains sondés ont affirmé que la violence familiale, à l'encontre des femmes comme des hommes, avait progressé durant le déplacement.

Dans son article « Avant la guerre, j'étais un homme : Hommes et masculinités dans l'est de la RD Congo », Desiree Lwambo explique que la violence domestique est souvent « utilisée quand la masculinité est menacée », notamment face au rôle croissant des femmes en tant que soutiens et chefs de famille.¹³

Certaines des personnes interrogées durant notre recherche nous ont confié que des femmes qui n'auraient jamais osé lever la main sur leurs maris avant le déplacement étaient parfois les premières à agir de la sorte en cas de disputes. Leur attitude pourrait être le signe d'une perte de respect vis-à-vis de leurs conjoints ou d'un sentiment d'émancipation procuré par leurs nouvelles fonctions et responsabilités.

Les personnes interrogées ont également indiqué que, dans les ménages déplacés comme dans les familles d'accueil, les querelles et les disputes étaient plus fréquentes qu'avant et portaient essentiellement sur le manque ou la pénurie de ressources. Les épreuves endurées durant le déplacement affectent la confiance mutuelle. En témoigne le fait que de nombreuses femmes ne chargeraient pas leurs maris de réceptionner l'aide humanitaire, de peur qu'ils ne vendent les dons reçus et ne dépensent l'argent pour s'acheter de l'alcool par exemple. En ce sens, plusieurs participantes aux discussions de groupe menées à Birere, dans le Nord-Kivu, ont traité les hommes de voleurs. Même certains hommes ont avoué qu'ils ne se feraient pas eux-mêmes confiance.

Auparavant, le fait que les hommes dépensent leur argent en boissons n'aurait sans doute pas eu d'importance, les familles disposant de ressources suffisantes. Or, à la suite du déplacement, le manque de moyens est tel que les femmes ont plus de mal à accepter ce comportement égoïste. Ce manque de confiance rejait sur la gestion du budget du ménage : des participants aux discussions de groupe ont indiqué que les hommes comme les femmes commençaient à cacher leurs revenus à leur conjoint.

Outre les conflits et les disputes, les personnes interrogées ont souligné que le manque d'intimité a un effet déstabilisateur sur le couple, mettant à rude épreuve la cellule familiale. Les familles d'accueil et les personnes

déplacées partagent un espace réduit et les familles sont parfois séparées. Conjuguée aux nombreux autres facteurs associés au déplacement, cette situation peut engendrer un éclatement du couple, une séparation ou un divorce, réduisant encore davantage la capacité des ménages à surmonter les épreuves.

Par ailleurs, il ressort de deux discussions de groupe que le manque d'espace accroît le risque de violence sexuelle lorsque les filles et les garçons, frères et sœurs compris, sont obligés de partager le même lit.

Éloignement entre les parents et les enfants

Les relations parents-enfants semblent également se détériorer à la suite du déplacement. Il arrive que les enfants perdent leurs repères face au changement de rôle de leurs parents, en particulier lorsque l'autorité du père est ébranlée par son incapacité ou sa réticence à subvenir aux besoins de sa famille.¹⁴ Ils peuvent en arriver à ignorer les décisions et les conseils paternels. Les enfants et leurs pères s'éloignent sur le plan affectif, cherchant parfois à s'éviter.

En outre, les difficultés économiques empêchent de nombreux enfants déplacés de fréquenter l'école. Certains sont même obligés de travailler pour aider financièrement leur famille. Il en résulte souvent un manque de respect envers les parents. Ces derniers, quant à eux, ne savent plus quelle attitude adopter vis-à-vis de leurs enfants. Certains adultes participant aux discussions de groupe ont qualifié leurs enfants de « bandits ».

« **Je ne fais pas ça (pour toi), je n'étudie même plus** »

(Exemple de non-respect des enfants envers les pères)
- Homme déplacé à Birere

Cela étant, les relations entre les enfants et leurs mères sont en général plus solides et leurs liens de confiance plus durables, notamment en ce qui concerne les questions d'argent. Les jeunes hommes qui ont participé aux discussions de groupe à Birere et Katale, dans le Nord-Kivu, ont déclaré qu'ils préféreraient donner leurs revenus à leurs mères plutôt qu'à leurs pères, capables, selon certains, de dépenser l'argent en alcool.

Coupure avec la famille élargie

Les déplacements n'ont pas seulement une incidence sur la cellule familiale, mais également sur les relations avec les autres membres de la famille, dont les frères et



Des femmes déplacées font part de leur expérience de PDI à Kibabi, dans le territoire de Masisi (Nord-Kivu). Photo: IDMC/A. Pagot, mars 2015

sœurs adultes, oncles, tantes, grands-parents et cousins. Afin d'évaluer l'état des relations avec la famille élargie, nous sommes intéressées à la fréquence des visites durant le déplacement. La plupart des PDI ont déclaré en avoir reçu moins qu'avant et être allées voir leurs proches moins souvent. Les personnes vivant à Swima et à Nundu, dans le Sud-Kivu, qui avaient été déplacées moins de fois que d'autres, faisaient figure d'exception.

De nombreuses raisons ont été invoquées par les déplacés pour expliquer la diminution du nombre de visites reçues : l'incapacité d'accueillir décemment des hôtes compte tenu du manque de moyens et de place, la honte ressentie face à leurs propres conditions de vie et la distance les séparant de leurs proches.¹⁵ La distance est un facteur limitant dans le nombre de visites rendues, tout comme le manque de temps, les déplacés devant travailler davantage pour subvenir à leurs besoins. De plus, le fait que, dans certains cas, des membres de la famille élargie aient dû fuir à leur tour vers une destination inconnue a également été mentionné. Enfin, des personnes déplacées à Kibabi, dans le Nord-Kivu, ont indiqué avoir reçu moins de visiteurs qu'au cours de leurs précédents déplacements en raison de la diminution de l'aide reçue et par conséquent avaient moins de ressources à partager.

À Kibabi, des familles d'accueil ont souligné l'importance de maintenir le contact avec la famille élargie de façon à pouvoir compter sur elle en cas de besoin. Elles ont affirmé avoir renforcé ces liens compte tenu de leur rôle d'hôtes et du risque d'être déplacées un jour à leur tour.

Dans les territoires d'Uvira, au Sud-Kivu, et de Masisi, au Nord-Kivu, des PDI ont essayé de compenser la rupture des relations familiales en tissant de nouveaux liens et en renforçant la cohésion entre communautés d'accueil et populations déplacées. Pour s'en sortir, des jeunes femmes ont épousé des hommes issus de familles d'accueil aisées.

4

Le réseau social durant le déplacement

La famille élargie peut jouer un rôle important durant le déplacement, agissant tel un filet de sécurité pour les PDI. Ses membres peuvent accueillir les déplacés, leur offrir un toit et une parcelle de terre à cultiver et leur prêter de l'argent en cas de difficultés économiques.

Il ressort néanmoins de notre recherche que la famille n'est ni le seul filet de sécurité, ni le plus important. Les amis, les voisins, les membres d'une même confession ou d'une même ethnie représentent également une source considérable de soutien. Si la présence de proches influe sur le choix du lieu de refuge, il semblerait que d'autres aspects priment sur les considérations familiales, comme la sécurité, la proximité avec le village d'origine et la terre et l'existence d'opportunités économiques.¹⁶

La solidarité comme moyen de s'adapter

Le besoin le plus pressant des PDI lorsqu'elles rejoignent leurs lieux de refuge est de trouver un abri et, pour y répondre, la famille élargie peut être d'une grande aide. Sans constituer la majorité, de nombreux participants aux

discussions de groupe ont affirmé avoir été hébergés par des membres de la famille étendue, y compris par des proches de leurs parents.

Néanmoins, l'hospitalité va au-delà des liens familiaux. Dans le Sud-Kivu, des personnes des communautés d'accueil ont affirmé que leurs proches arrivaient parfois avec des amis et des voisins. Ainsi, une famille d'accueil héberge parfois sous son toit pas moins de cinq ménages déplacés, dont un seul a des liens de parenté avec elle. Pour les hôtes, conscients qu'ils pourraient bien se retrouver déplacés un jour et devoir compter sur des étrangers, l'absence de liens familiaux n'est pas une raison suffisante pour refuser des PDI. En effet, plus de la moitié des déplacés participant aux discussions de groupe étaient hébergés par des inconnus. Ce chiffre démontre l'importance de la solidarité, qui va bien au-delà des liens préexistants, qu'ils soient familiaux, amicaux ou autres.

Une fois que les déplacés ont trouvé un logement temporaire, leur principale préoccupation est de recouvrer leur autonomie, d'emménager sous leur propre toit et



À Katala, dans le territoire de Masisi (Nord-Kivu), des femmes déplacées discutent de la façon dont les déplacements ont bouleversé leur vie de famille.
Photo: IDMC/M. Kesmaecker-Wissing, mars 2015

de cultiver leur nourriture. Or, bien souvent, en raison de l'éloignement ou de l'insécurité régnant dans leurs lieux d'origine, ils n'ont plus accès à leur terre et doivent en trouver une nouvelle. À cette fin, les liens de parenté peuvent s'avérer utiles. Dans le cadre de notre étude, la plupart des PDI qui vivaient auprès d'une famille d'accueil depuis 12 à 18 mois s'étaient vu attribuer une parcelle sur la terre de cette dernière pour y construire un abri, afin de soulager leurs hôtes, de retrouver une intimité et d'éviter les conflits.

Si la personne n'a pas de famille, tout le monde autour l'aide

- Femme d'une famille d'accueil à Kibabi

Nous avons pu constater que les familles d'accueil de Kibabi, dans le Nord-Kivu, étaient en général plus disposées à céder une partie de leur terre à leurs proches que dans d'autres régions. Au contraire, à Lweba, dans le Sud-Kivu, les déplacements répétés et les problèmes de succession mettent un frein à cette pratique. Dans cette localité, les PDI vivent sur la terre des communautés d'accueil qui fait partie de l'héritage de leurs enfants, réduisant ainsi potentiellement les moyens de subsistance des enfants des hôtes.

La famille élargie reste le filet de sécurité le plus important pour les individus ayant des besoins spéciaux, comme les orphelins, les personnes âgées ou handicapées. Les parents ou l'aîné des enfants prennent généralement ces populations en charge. Selon les participants aux discussions de groupe, ceux qui ne bénéficient pas d'un soutien familial dépendent de leurs voisins, de « bonnes âmes » ou vivent de mendicité.

Au Nord-Kivu, les PDI vivant dans le camp de déplacement de Birere aidaient les personnes sans famille ayant des besoins spéciaux, leur construisant des abris et chargeant des voisins de les aider à trouver suffisamment de nourriture. Ces initiatives peuvent représenter une importante source de soutien moral. Comme l'ont rappelé des membres de familles d'accueil de Kibabi, dans le Nord-Kivu, le déplacement se traduit par une augmentation du nombre de personnes ayant besoin de soutien affectif ou psychologique.

L'accès au crédit grâce aux liens familiaux

Compte tenu des difficultés économiques liées au déplacement, l'accès au crédit peut jouer un rôle crucial pour les PDI et les familles d'accueil, leur permettant de couvrir leurs besoins alimentaires quotidiens ainsi que

les dépenses imprévues, comme les coûts de santé et autres urgences.¹⁷

Si elle n'est ni le seul, ni le principal pourvoyeur de prêts, la famille élargie (du côté de la femme en particulier) est toujours citée, avec les amis et les voisins, comme une source de financement par certaines PDI. Néanmoins, il arrive que les proches eux-mêmes soient confrontés à un manque de ressources, soit parce qu'ils ont été eux aussi déplacés, soit parce qu'ils sont sollicités à l'excès. Par ailleurs, les déplacements perturbent parfois les systèmes de prêt et d'emprunt bien établis. En conséquence, de nombreuses PDI ont du mal à obtenir un crédit, lorsqu'elles y parviennent.

La confiance entre prêteur et emprunteur est également une condition préalable importante. Néanmoins, ce rapport peut s'altérer lorsque les relations familiales se détériorent. Des hommes de la communauté d'accueil de Katala, au Nord-Kivu, qui avaient été déplacés en 2013 ont déclaré ne plus pouvoir emprunter d'argent à la famille de leurs femmes car leurs rapports s'étaient dégradés durant leur propre déplacement et lorsqu'ils hébergeaient des PDI. Parfois, le comportement irresponsable des hommes envers la famille de leurs épouses était également en cause.

J'ai honte d'aller les visiter

- Homme déplacé en site à Katala

Avant le déplacement, il arrivait que les négociants acceptent en garantie des biens comme le bétail. Or, dans leur fuite, de nombreuses PDI ont perdu leurs animaux. Lorsque toutes les sources de crédit se tarissent, les déplacés ont tendance à emprunter contre remboursement en nature, échangeant essentiellement du travail contre de la nourriture. À moins d'être chefs de famille, les jeunes n'empruntent généralement pas de peur de ne pas être capables de rembourser leurs dettes. Selon certaines femmes, le manque de sources de financement fiables et familiales accroît le risque de violences basées sur le genre, les personnes incapables de faire face aux remboursements étant contraintes de « payer leurs créanciers d'une façon ou d'une autre ».

Les déplacements ont de lourdes conséquences sur la dynamique et la structure de la famille. La séparation de ses membres, dont le risque s'accroît à chaque nouveau déplacement, n'est que la partie émergée de l'iceberg. De façon moins visible, les déplacements modifient la répartition des rôles entre les différents membres, ébranlent la cohésion familiale et bouleversent le statut traditionnel des hommes et des femmes au sein du couple.

Face à ces changements, au manque d'intimité et à la pénurie de ressources, les membres de la famille s'éloignent les uns des autres, le respect mutuel se détériore et le risque de violence domestique augmente. Il arrive que les enfants perdent leurs repères et prennent leurs distances vis-à-vis de leurs parents. Ils peuvent aussi être amenés à endosser des rôles réservés aux adultes ou à acquérir plus tôt leur indépendance. L'éclatement de la cellule familiale risque d'avoir des répercussions sur la santé mentale de l'ensemble de ses membres. Plus les déplacements gagnent en fréquence et en durée, plus ces problèmes s'aggravent.

Sans famille, amis ou voisins sur qui compter, les personnes déplacées ont plus de mal à surmonter les difficultés qu'elles rencontrent et à affronter les chocs à venir. La solidarité, y compris entre étrangers, peut les aider à faire face aux épreuves et à reconstruire leur vie.

L'accès à ces ressources à travers ces relations a non seulement un impact sur la dynamique familiale des déplacés, mais est également crucial pour le bien-être et la résilience des PDI. Les réseaux sociaux traditionnels peuvent aider les PDI à trouver du travail et à pourvoir aux besoins essentiels de leurs familles lorsqu'elles se retrouvent privées de leurs moyens de subsistance habituels. En ayant accès à la terre, les déplacés pourront mettre à profit leurs connaissances agricoles pour nourrir de nouveau leurs familles. L'accès au crédit leur permettra également de remplacer le capital perdu.

Pour finir, il est important de souligner que la cohésion familiale améliore la qualité de vie en soi.

Implications politiques et pratiques

- La cohésion et les relations familiales jouent un rôle clé dans le développement et le renforcement de la résilience tant au niveau individuel que communautaire. Ce sont donc des facteurs à prendre en compte pour comprendre et analyser le concept de résilience.
- De leur évaluation à leur suivi, en passant par leur conception et leur mise en œuvre, les programmes visant à améliorer la résilience communautaire doivent prendre en considération la question de la cohésion familiale.
- Les personnes dont la dynamique familiale a été perturbée doivent bénéficier d'un soutien personnalisé et mieux ciblé, y compris d'un suivi psychosocial. Il peut s'agir d'organiser des séances de formation, des groupes de discussion et des échanges en plus petits comités, et de mettre sur pied des associations locales et des groupes de soutien, y compris à travers les églises.
- En l'absence de soutien familial ou social solide, les personnes ayant des besoins spéciaux doivent recevoir une attention et une aide particulières pour pouvoir faire face à leur déplacement, y compris par le biais d'initiatives locales spontanées.
- Le suivi des changements touchant la dynamique familiale des PDI et la collecte de données ventilées concernant les répercussions des déplacements sur les hommes, les femmes et les enfants sont essentiels pour élaborer des programmes ciblés et pour comprendre la façon dont la résilience et les capacités d'adaptation évoluent et peuvent être renforcées au fil du temps.

Notes

- 1 Pour de plus amples informations, veuillez consulter le descriptif du projet, disponible au lien suivant <https://goo.gl/aWrgtn>, ainsi que notre premier dossier thématique, *Processus de prise de décision des personnes déplacées internes en RDC : Définition d'un cadre pour la réponse humanitaire afin de renforcer la résilience des populations face aux déplacements multiples*, 30 avril 2015, disponible au lien suivant <http://goo.gl/QovkTT>.
- 2 OCHA, septembre 2015.
- 3 Pour de plus amples informations, veuillez consulter le rapport annuel de recherche concernant le projet, à paraître.
- 4 Plus précisément, les données ont été collectées, dans le territoire de Masisi (Nord-Kivu), à Birere/Nyabiondo, Katale et Kibabi et dans le territoire de Fizi (Sud-Kivu), à Lweba, Nundu et Swima.
- 5 Congrès national pour la défense du peuple (CNDP).
- 6 Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL).
- 7 Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD).
- 8 Code de la famille, livre III, article 700, disponible au lien suivant : <http://goo.gl/yLiuLa>.
- 9 Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre premier dossier thématique, *Processus de prise de décision des personnes déplacées internes en RDC : Définition d'un cadre pour la réponse humanitaire afin de renforcer la résilience des populations face aux déplacements multiples*, 30 avril 2015, disponible au lien suivant <http://goo.gl/QovkTT>.
- 10 Desiree Lwambo, « Avant la guerre, j'étais un homme » : Hommes et masculinités dans l'est de la RD Congo, Heal Africa, 2011, p. 15, disponible au lien suivant <http://goo.gl/KxgUe2>
- 11 Michael Cernea, *Impoverishment Risks, Risk Management, and Reconstruction: A Model of Population Displacement and Resettlement*, 2000, p. 23.
- 12 Desiree Lwambo, « Avant la guerre, j'étais un homme » : Hommes et masculinités dans l'est de la RD Congo, Heal Africa, 2011, p. 4, disponible sur le site <http://goo.gl/KxgUe2>
- 13 *Ibid*, pp. 4, 9 et 15.
- 14 *Ibid*, p. 17.
- 15 Consultez également Anjalee Kohli, *Family relationships and social integration in post-conflict South Kivu province, eastern Democratic Republic of Congo: A Mixed Methods Study with Women from Rural Walungu Territory*, octobre 2013, p. 54, disponible sur le site <https://goo.gl/lc6JRX>.
- 16 IDMC et al, *Processus de prise de décision des personnes déplacées internes en RDC : Définition d'un cadre pour la réponse humanitaire afin de renforcer la résilience des populations face aux déplacements multiples*, 30 avril 2015, disponible au lien suivant <http://goo.gl/QovkTTT>.
- 17 Dans le cadre de la présente étude, nous entendons par « crédit » tous les mécanismes monétaires et en nature, formels comme informels.



A propos de l'IDMC

L'Observatoire des situations de déplacements internes (l'IDMC) est le chef de file du suivi et de l'analyse des causes et des effets du déplacement interne et des réponses qui y sont apportées. L'IDMC se bat au nom des millions de personnes qui à travers le monde sont forcées de fuir un conflit, une situation de violence généralisée, des violations des droits de l'homme ou des catastrophes naturelles à l'intérieur de leur propre pays, afin d'obtenir une réponse mieux adaptée au déplacement interne tout en promouvant le respect des droits de l'homme de toutes les personnes concernées.

L'IDMC fait partie du Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC).

Internal Displacement Monitoring Centre
Norwegian Refugee Council
Rue de Varembe 3, CH-1202 Genève
Tél: +41 22 799 0700, Fax: +41 22 799 0701

www.internal-displacement.org



 facebook.com/InternalDisplacement
 twitter.com/idmc_geneva

A propos du NRC

Le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) est une organisation humanitaire non gouvernementale et indépendante. Cette ONG offre assistance et protection aux réfugiés et aux personnes déplacées internes dans le monde entier et contribue à la mise en œuvre de solutions durables pour remédier à leur situation.

Norwegian Refugee Council
Adresse d'accueil: Prinsen gate 2, 0152 Oslo
Adresse postale: Postboks 148, Sentrum
Oslo, Norvège 0102
Tél: +47 23 10 98 00
Fax: +47 23 10 98 01

www.nrc.no

 facebook.com/norwegianrefugeecouncil
 twitter.com/NRC_Norway

À propos d'International Alert

International Alert est une ONG britannique indépendante qui travaille dans le domaine de la consolidation de la paix et de la résolution des conflits depuis 26 ans. Cette organisation œuvre pour améliorer les perspectives de paix des personnes directement touchées par les conflits. Elle cherche également à influencer les politiques et les méthodes de travail des gouvernements, des organisations internationales et des multinationales afin de réduire les risques de conflit et favoriser l'instauration de la paix.

International Alert
346 Clapham Road, LONDON SW9 9AP
Royaume-Uni
Tél: +44 (0)20 7627 6800
Fax: +44 (0)20 7627 6900



www.international-alert.org

 facebook.com/InternationalAlert
 twitter.com/intalert

A propos de Climate Interactive

Climate Interactive (CI) est une association à but non lucratif basée à Washington D.C. qui produit des outils interactifs et intuitifs d'une grande rigueur scientifique pour nous aider à comprendre comment relever les défis complexes et interdépendants qui influent sur notre vie sur Terre. CI nous aide à déterminer quelles solutions fonctionnent le mieux pour faire face au changement climatique et aux enjeux qui y sont liés, comme l'énergie, l'eau, l'alimentation et la réduction des risques de catastrophe.

www.climateinteractive.org

 facebook.com/ClimateInteractive
 twitter.com/climateinteract